

## **Bilan 2013-2021, Gatineau, métropole de l'Ouest, huit années d'évolution**

En quittant la mairie, j'ai tenu, avec mon équipe, à faire un bilan relativement détaillé des actions entreprises et des résultats obtenus durant nos huit années à la mairie. Les historiens s'intéressent assez peu au monde municipal et les médias réduisent souvent le travail des élus sortants à quelques dossiers, sinon à quelques affrontements. Pour combattre le cynisme et pour renforcer le sentiment d'appartenance des citoyens, il nous apparaissait essentiel que la population gatinoise sente que, même s'il y a toujours des défis à relever, la ville progresse, s'améliore, grandit en beauté. Nous croyions que pareil bilan était un outil pour ce faire.

## **Bilan déposé au dernier conseil**

Aux membres du conseil, aux lecteurs et aux lectrices,

Dans le cadre de la transition entre mon administration et celle de ma ou mon successeur, je trouvais important de faire le point sur les résultats des huit dernières années. Par cette initiative qui, je l'espère, deviendra une tradition, je veux laisser un document illustrant brièvement l'évolution de notre Ville.

En parcourant les 13 sections qui suivent, vous aurez une idée de l'évolution de Gatineau dans les dernières années. J'aurais pu choisir bien d'autres éléments de contenu, car les champs d'expertise de la Ville sont très diversifiés et j'en ai certainement aussi oublié. Je réclame donc une certaine subjectivité dans le choix des thèmes mis en valeur, tout comme je vous demande de nous excuser si vous notez des imprécisions dans le contenu. C'est un premier exercice qui se raffinera certainement avec le temps.

Je remercie les membres de mon cabinet pour l'aide qu'ils m'ont apportée lors de la rédaction de ce bilan.

Maxime Pedneaud-Jobin

## *Portrait des territoires*

### **Buckingham-Masson-Angers (BMA)**

Les investissements massifs des dernières années dans l'est de la ville ont permis de faire un certain rattrapage dans l'entretien des infrastructures et de relancer le développement immobilier, une condition essentielle au développement des commerces.

La rue Lépine, tout comme le secteur de l'Encan, a recommencé à se densifier, autant dans le secteur résidentiel que dans le secteur commercial. Les nouveaux fonds d'animation et de revitalisation des centres-villes favoriseront la poursuite du développement attendu depuis longtemps et stimuleront notamment la vie culturelle sur l'avenue de Buckingham et dans le vieux Masson.

La nouvelle piste multifonctionnelle le long de la rivière du Lièvre et de la rue Georges sera un atout immense pour le secteur. D'ici quelques années, il sera possible de faire une boucle d'une dizaine de kilomètres à l'est, puis à l'ouest de la rivière du Lièvre, de Masson à Buckingham. Grâce à cette piste cyclable, au Centre nautique qui donne accès à 18 km de voie navigable sur la Lièvre et aux 25 km de circuit de ski de randonnée des Renards Blancs et même aux installations de Champboisé, l'est de la ville devient un des sites de plein air urbain les plus spectaculaires de Gatineau et de l'Outaouais.

De plus, à la piscine intérieure, à la douzaine de terrains de tennis et aux terrains de soccer naturels se sont ajoutés, ces dernières années, un terrain synthétique football/soccer de Gatineau, une palestre de gymnastique, des pistes asphaltées de BMX à Angers, et bientôt la nouvelle piscine Jack-Eyamie. Le secteur BMA est maintenant un pôle sportif qui n'a rien à envier au reste de la ville.

Alors qu'en 2013 le développement immobilier stagnait dans l'est, les financements massifs et ciblés dans nos infrastructures de base longtemps négligées (aqueducs, égouts, stations de pompage, etc.) ont donné les leviers nécessaires pour lui redonner de la vigueur, sans compter l'attrait qu'ont donné au secteur tous ces investissements stratégiques dans nos infrastructures de plein air. Mieux encore, le développement économique a lui aussi repris, notamment avec l'arrivée de Hexo, un producteur de cannabis qui est déjà le plus grand employeur privé de l'est de Gatineau.

### **L'ancien Gatineau**

Depuis quelques années, le secteur de la Cité est devenu une vitrine exceptionnelle pour Gatineau. Au centre sportif et à la Maison de la culture se sont ajoutés l'amphithéâtre des Olympiques et ses

quatre glaces, le Rapibus et même l'agrandissement du cégep. Dans un avenir proche, la Maison de la culture construira une salle multifonctionnelle et la bibliothèque Guy-Sanche doublera sa taille. À lui seul, le Rapibus est un changement majeur pour l'ensemble du secteur.

Un peu plus à l'est, sur la rue Notre-Dame, les efforts de revitalisation commencent à porter leurs fruits. La mobilisation citoyenne a permis de faire avancer des projets comme le marché public (terrasses, potagers, place de spectacle, place publique, les Serres urbaines Notre-Dame ou encore le jardin urbain du Vieux-Gatineau).

Tout le cœur du Vieux-Gatineau est en voie de restauration, du cénotaphe au coin Maloney Est jusqu'au parc Sanscartier, en passant par le site patrimonial du Moulin. Ces actions sont appuyées par le Fonds de soutien à l'animation et à la revitalisation des anciens centres-villes, qui stimule l'activité locale.

La première phase de réfection de l'ensemble de la rue Notre-Dame est en marche. Nous avons aussi investi pour sauver le lac Beauchamp. Finalement, les travaux de la rue Jacques-Cartier, à Pointe-Gatineau, ont transformé une partie de ce secteur pour en faire l'une des plus belles rues de Gatineau, et la mise en valeur des terrains devenus vacants à la suite des inondations est bien engagée.

### **Le centre-ville de Hull**

Le secteur Laval/Aubry a été complètement transformé, la patinoire du Ruisseau attire des milliers de personnes et le sentier culturel attire de plus en plus de gens sur un parcours de 3 km parsemé de plusieurs attraits, tels que le musée, le Théâtre de l'Île, 25 œuvres d'art public et une animation constante.

Le Quartier-du-Musée est maintenant l'une des portes d'entrée de la ville de Gatineau, un lieu qui met en valeur la richesse de notre passé et le respect que nous avons pour celles et ceux qui ont bâti notre région.

En juillet 2020, en une seule réunion, le comité consultatif d'urbanisme a approuvé plus de logements au centre-ville que tout ce qui a été construit entre 1990 et 2009! En 2019 et 2021, la Ville a battu des records historiques d'émission de permis. Jamais la construction ne s'est portée aussi bien.

Les investissements privés et les investissements fédéraux sont aussi au rendez-vous au centre-ville. Le projet Zibi, un projet de 1,7 milliard de dollars qui a demandé beaucoup de travail à la Ville, améliore déjà notre accès à la rivière, aux chutes des Chaudières et au trou du Diable. Dans

le même kilomètre carré, deux autres projets d'investissement d'une valeur totale dépassant les deux milliards de dollars sont déjà en cours (réfection des Terrasses de la Chaudière et des édifices de Place du Portage). La zone d'innovation de Gatineau, « Connexité », située dans le secteur de la Fonderie, est le projet le plus prometteur en matière de diversification économique depuis des décennies en Outaouais. Depuis l'époque de l'arrivée du gouvernement fédéral, le centre-ville n'a jamais traversé une époque aussi riche en construction qu'aujourd'hui.

La transformation du boulevard Saint-Joseph en un véritable boulevard urbain qui fait une place aux transports actifs, un chantier très avancé, fera passer cette artère d'une source de gêne à une source de fierté.

### **Université du Québec en Outaouais (UQO)**

L'UQO aussi se transforme avec l'aide de Gatineau : la création de l'Observatoire du développement de l'Outaouais, du Pôle d'innovation en enseignement supérieur et d'un incubateur cégep/université ainsi que le projet d'unification du campus permettront à notre université de jouer un rôle plus grand que jamais dans notre développement.

### **Plateau**

Le Plateau se transforme aussi en communauté complète grâce notamment à l'action municipale : vaste place publique, nouvelle bibliothèque, parc de planches à roulettes et aménagement du parc Central. Plusieurs infrastructures sportives sont en planification, dont un complexe de quatre glaces et une palestre. De plus, le futur tramway passera au cœur du quartier et permettra d'atteindre écologiquement en quelques minutes les centres-villes de Gatineau et d'Ottawa.

### **Aylmer**

La rue Principale et le cœur du Vieux-Aylmer sont devenus un des plus beaux endroits de Gatineau. La reconstruction du pavillon du parc des Cèdres et du centre d'exposition L'Imagier ainsi que les investissements publics dans les aménagements de la marina et du parc lui-même ont aussi fait du secteur de l'Auberge Symmes un vrai bijou. À l'autre extrémité de la rue Principale, la démolition de l'ancien hôtel de ville, un édifice dysfonctionnel depuis sa construction, et son remplacement par un édifice signature qui abritera la nouvelle bibliothèque consolideront le cœur d'Aylmer.

Notre nouveau fonds d'animation du Vieux-Aylmer et le fonds de rénovation des anciens centres-villes permettent de mettre en valeur le secteur comme jamais auparavant. Nos efforts de protection de la forêt Boucher, un parc plus grand que celui du Mont-Royal, et de la forêt Deschênes, auront

aussi un impact important sur le secteur. Le financement, par la Ville, de la fondation chargée de la mise en valeur de ce joyau permettra d'assurer la préservation de cet écosystème tout en éduquant le public.

Le conseil a approuvé et financé un projet comprenant la construction, dans les années à venir, d'une palestre et d'un complexe de quatre glaces. Pour sa part, le tramway constituera l'investissement le plus important de l'histoire de Gatineau et améliorera la desserte en transport et la qualité de vie, pour des décennies.

## **Notre bilan en matière de culture, de patrimoine et d'identité**

### **Bibliothèques**

Entre la fusion municipale de 2002 et 2014, il n'y a eu aucun investissement dans le réseau des bibliothèques de la Ville de Gatineau, pourtant le service le plus utilisé par la population. En 2014, nous avons fait un premier investissement pour la construction de la nouvelle bibliothèque du Plateau, une bibliothèque qui a fait l'objet du premier concours d'architecture de l'histoire de la Ville. Ce fut également l'occasion pour le comité de toponymie de lancer une vaste consultation des citoyens sur le nom à lui donner. Pour rendre hommage aux femmes influentes de la région, la nouvelle infrastructure du Plateau se nomme maintenant Donalda-Charron.

Nous avons rénové la bibliothèque Aurélien-Doucet en doublant sa superficie, ce qui a permis d'y aménager de nouveaux espaces pour accueillir davantage de citoyens ainsi que de bonifier le mobilier et les collections. Nous avons également décidé de la démolition de la Place des Pionniers pour y construire la future bibliothèque Lucy-Faris, planifié le contenu et la conception de l'édifice, procédé à un concours d'architecture ainsi que réservé les fonds nécessaires pour le projet. Le chantier s'ouvrira en 2022 pour conduire à l'inauguration du nouveau bâtiment en 2025. Nous avons aussi commencé à planifier l'agrandissement de la bibliothèque Guy-Sanche et tenu des discussions sur le contenu du projet de bibliothèque centrale.

Les bibliothèques sont des lieux importants d'animation culturelle et, à terme, ces investissements auront un impact direct sur plusieurs artistes et auteurs.

### **Patrimoine/Quartier-du-Musée**

Nous avons adopté une première politique du patrimoine à Gatineau en 2014.

La protection du Quartier-du-Musée est l'une des décisions les plus importantes des dernières années en matière de patrimoine. La protection du quartier comme ensemble patrimonial, le dernier quartier patrimonial de la bourgeoisie francophone de Gatineau, signifie également la protection de nombreux bâtiments significatifs. Ce quartier comporte plus d'une cinquantaine de maisons centenaires, dont une dizaine datent d'avant 1888, ainsi que quelques bâtiments institutionnels.

Cette protection amène à plus de 500 le nombre d'immeubles visés par ce statut de protection sur l'ensemble du territoire de la ville et s'ajoute aux huit autres sites patrimoniaux déjà protégés. Un plan d'action a ensuite été développé pour animer et raconter le quartier, afin que les gens d'ici se l'approprient et que les touristes puissent le découvrir.

### **Quartier des artistes**

Afin de miser sur la consolidation de notre centre-ville et de privilégier la revitalisation de l'axe Montcalm et le ruisseau de la Brasserie dans le but d'en faire un véritable pôle culturel, la Ville de Gatineau a investi près de 1,3 million de dollars dans la création des résidences des artistes de la coopérative de solidarité Les artistes du Ruisseau. La Ville de Gatineau travaille de pair avec l'équipe des Ateliers du Ruisseau pour la construction d'ateliers d'artistes. Les fonds d'animation du centre-ville et des anciens centres-villes (500 000 dollars récurrents) sont aussi des investissements qui vont en très grande partie aux artistes locaux. De tels investissements démontrent notre désir de reconnaître toute la place et le travail des artistes à Gatineau. Ces investissements, notamment dans l'axe Montcalm et le ruisseau de la Brasserie, permettront de positionner Gatineau comme une plaque tournante de la vie culturelle à l'échelle de la région et du Québec.

### **Identités locales**

Nous avons également mis en valeur les communautés locales en mettant en place des circuits patrimoniaux un peu partout sur le territoire, en diversifiant les images utilisées dans nos efforts publicitaires, en donnant le mandat aux directeurs territoriaux de veiller à ce que l'appareil municipal tienne compte des réalités locales et en maintenant la tenue des réunions du conseil dans les anciens hôtels de ville.

### **Sentier culturel**

En 2017, le Sentier culturel a vu le jour et son succès fut tel que le conseil municipal de Gatineau a pris la décision de le rendre permanent. Véritable porte d'entrée du centre-ville de Gatineau, l'artère créative se veut une vitrine culturelle et patrimoniale à ciel ouvert, mettant de l'avant des œuvres d'art public, des œuvres d'art mural, des lieux d'exposition et de spectacle, des visites guidées et une multitude d'activités en programmation estivale. Le Sentier culturel permet la mise en valeur des artistes locaux par la Ville de Gatineau et ses partenaires. Le Sentier s'est réinventé à l'été 2020 en s'exportant dans tous les quartiers de Gatineau à bord du Vélo culturel, une série de spectacles à petit déploiement qui ont permis aux Gatinoises et aux Gatinois de toute la ville d'assister à des concerts tout en respectant la distanciation sociale. Devenu une institution, il permet notre rayonnement culturel, met en valeur notre centre-ville et anime nos quartiers.

### **Financement**

Nous avons créé un fonds de soutien à l'animation du centre-ville et un fonds de soutien pour la revitalisation des différents cœurs urbains sur l'ensemble du territoire. Ces fonds contribuent à

animer et à revitaliser nos artères commerciales et nos rues d'ambiance partout sur le territoire en développant une offre culturelle et commerciale en collaboration avec les acteurs du milieu.

En 2017, nous avons aussi adopté une politique des grands événements sportifs et culturels pour cibler un certain nombre de domaines où Gatineau devait investir en priorité. L'idée était d'arrêter d'éparpiller nos efforts et de cibler des domaines où Gatineau pourrait se démarquer.

### **Ateliers d'artistes**

Nous avons changé la réglementation municipale pour permettre aux artistes d'établir leur atelier à la maison, et ce, dans le but d'appuyer la création artistique, de favoriser la rétention des artistes et de soutenir l'émergence d'ateliers d'artistes. Nous avons également adopté un programme de subvention pour appuyer ces mêmes ateliers, premier programme d'aide de la Ville à soutenir directement les artistes.

### **Revendications auprès des autres paliers de gouvernement**

Autre action majeure, les revendications pour que Gatineau et l'Outaouais reçoivent leur juste part des autres paliers de gouvernement en matière de culture. En ce sens, la résolution de l'Assemblée nationale « reconnaissant que la région de l'Outaouais a accumulé un retard important ces dernières années quant au financement public en santé, en éducation, en enseignement supérieur et en culture » est un grand succès (voir Leadership).

De façon générale, nous avons aussi valorisé la culture en parlant constamment de son importance pour la mise en valeur et le renforcement de notre identité, pour le mieux vivre ensemble, pour notre qualité de vie et pour notre développement économique.

### **Commission jeunesse**

L'adoption de la Stratégie municipale d'action jeunesse (SMAJ) de Gatineau ainsi que de son plan d'action fut un moment important pour l'implication de la jeunesse à Gatineau. La Commission jeunesse a profité des travaux réalisés dans le cadre de l'élaboration de la SMAJ pour réunir un grand nombre de partenaires autour d'objectifs communs. Le Sommet Jeunesse de 2019, un puissant dispositif de participation citoyenne, a mobilisé plus de 700 jeunes et moins jeunes autour d'un dialogue avec la Ville, les écoles et les organismes. Les résultats issus du sommet ainsi que les rencontres de travail qui en ont découlé démontrent l'influence de ce genre de dialogue collectif sur la mobilisation d'une communauté d'acteurs autour d'enjeux communs.

Ces résultats impressionnants s'ajoutent à la longue liste des réalisations de la Commission jeunesse et des équipes qui y sont impliquées, une initiative qui est devenue un modèle

d'implication de la jeunesse partout au Québec. La Commission jeunesse fait d'ailleurs l'objet d'un projet de recherche universitaire d'envergure du Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités sur la participation citoyenne, projet renouvelé dernièrement jusqu'en 2027, dont l'objectif est de suivre les travaux et d'évaluer les retombées sur l'éducation à la citoyenneté démocratique des jeunes.

## **Notre bilan en matière de développement économique**

### **Réforme**

Durant les premières années du mandat, soit en 2014 et 2015, le précédent gouvernement du Québec abolissait les conférences régionales des élus (CRÉ) et les centres locaux de développement (CLD). Gatineau s'est donc vu confier de nouvelles responsabilités, tout en voyant les transferts du gouvernement du Québec consacrés au développement économique réduits de plus de 700 000 dollars annuellement.

Dans ce contexte, nous avons décidé de redéfinir complètement notre approche dans le secteur du développement économique. Nous avons d'abord confié à un partenaire externe et autonome, ID Gatineau, la gestion des programmes d'accompagnement et d'aide aux entreprises. Puis, afin de pouvoir élaborer notre propre vision municipale du développement économique (plutôt que de faire comme par le passé et de réserver cette fonction à des partenaires externes), nous avons mis en place la Commission de développement économique (CDÉ) et, pour soutenir les travaux de cette nouvelle commission, créé un Secrétariat au développement économique.

### **Commission de développement économique**

Depuis sa mise en place, la CDÉ a conçu les deux premières planifications stratégiques économiques municipales de Gatineau et rendu possible la signature de notre nouvelle entente de financement avec notre partenaire auprès des entreprises, ID Gatineau. La CDÉ a également permis l'adoption et le financement d'une toute première Politique en économie sociale au Québec et le développement de notre proposition de Zone d'innovation. Depuis sa création, devant son succès, le budget de la CDÉ a aussi été doublé.

### **Politique en économie sociale**

Les deux principaux objectifs de la Politique sont :

Développer, au sein de l'administration municipale, une culture et des pratiques valorisant l'économie sociale comme solution à des besoins spécifiques, notamment en favorisant la mise en place de « communs », des infrastructures publiques gérées par la communauté (forêt Boucher, ferme Dalton, Centre nautique de la Lièvre, etc.).

Favoriser l'émergence, la consolidation et le développement d'entreprises collectives dans un ensemble de secteurs d'activités économiques.

### **Zone d'innovation**

La zone d'innovation de Gatineau, « Connexité », est le projet le plus prometteur en matière de diversification économique depuis des décennies en Outaouais. Le triangle géographique, dont les pointes sont formées par l'Université du Québec en Outaouais, Zibi et la Fonderie, a été choisi pour accueillir la zone. Une première tranche de 10 millions de dollars a été versée à la Ville pour procéder à la décontamination de certains terrains et les travaux ont commencé. Un cahier de candidature a été déposé au gouvernement désignant trois créneaux porteurs pour le développement d'entreprises, soit la cybersécurité, l'identité numérique et les outils soutenant la santé numérique. La mise sur pied, à l'intérieur de la zone, du Laboratoire d'identité numérique du Canada, une infrastructure unique, assure son avenir. Ces créneaux au carrefour des marchés québécois et canadiens suscitent déjà des promesses d'investissement de plus de 250 millions de dollars, incluant la récente annonce de Motorola pour un montant de 14 millions de dollars. La cybersécurité pourrait très bien devenir l'un des créneaux économiques qui définissent l'Outaouais, comme la forêt et la fonction publique. Pour la première fois depuis longtemps, une véritable diversification économique de Gatineau est en marche.

### **Appui au développement économique régional**

Les initiatives de la Ville de Gatineau ne se limitent pas à son territoire. Par sa participation aux travaux de la Conférence des préfets, Gatineau a aidé à octroyer plusieurs millions provenant du gouvernement du Québec, et ce, dans tous les territoires de la région. L'appui à la cellule régionale d'intervention d'urgence forestière et au maintien des services de la Société de protection des forêts contre le feu à Maniwaki ou encore le soutien du déploiement des services du CISSSO dans le monde rural sont autant de contributions au développement économique du monde rural qui entoure Gatineau. Nous avons toujours défendu l'idée que l'économie de Gatineau gagnait à ce que les MRC voisines soient les plus fortes possibles économiquement.

### **Aéroport exécutif Gatineau-Ottawa**

En 2014 et 2015, la situation de l'aéroport était très difficile. En effet, la Ville devait y investir plus de 800 000 dollars par année et cette somme ne faisait qu'augmenter, sans grands espoirs de changer la situation. Des voix s'élevaient pour que la Ville s'en départisse. Nous avons décidé que cette infrastructure valait la peine d'être sauvée. Aujourd'hui, la contribution de la Ville se limite à un peu plus de 300 000 dollars et les revenus autonomes de l'aéroport ont augmenté considérablement. Mieux encore, l'aéroport a réussi à se donner un créneau de développement,

celui des écoles de pilotage, qui génère déjà des investissements majeurs et qui positionnera notre aéroport comme infrastructure stratégique unique au Québec dans le domaine de l'aviation.

## **Notre bilan en matière d'environnement**

*Notez que des éléments importants du bilan environnemental font l'objet de bilans distincts : les sujets de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme sont traités dans le bilan « Urbanisme », tandis que les questions relatives au transport collectif et au transport actif sont regroupées sous « Transports ».*

### **Protection des espaces naturels et du couvert forestier**

Plusieurs décisions d'envergures ont été prises au fil des ans. Notons par exemple le refus de céder un terrain d'une très grande valeur écologique au cœur de la forêt Boucher et l'entente de près de 800 000 dollars conclue avec la Fondation Forêt Boucher pour préparer la création d'un parc de conservation et de mise en valeur dont la superficie sera plus importante que celle du mont Royal! Dans la même veine, le conseil municipal a aussi choisi en 2020 de renoncer à la vente d'un terrain au cœur de la forêt Deschênes pour plutôt le protéger et l'intégrer au parc des Rapides-Deschênes. Un vaste chantier de révision de l'ensemble de la réglementation concernant les arbres et le couvert forestier a aussi été entamé. Seule la première phase a déjà abouti au conseil : les coupes à blanc effectuées par les promoteurs sont désormais interdites, et plusieurs autres avancées importantes ont été réalisées. Les phases subséquentes qui aboutiront au fil des prochains mois et années permettront notamment de réviser le Plan de gestion des arbres et des boisés, de revoir les pénalités imposées aux contrevenants et de se pencher sur plusieurs autres éléments cruciaux.

Divers projets de verdissement ont aussi été réalisés ou entrepris : évidemment, un projet visant la compensation des ravages causés par l'agrile du frêne, mais aussi d'autres projets aux objectifs spécifiques avec des partenaires de la communauté, par exemple un projet de verdissement de l'île de Hull, ou un projet de réduction des îlots de chaleur dans les communautés vulnérables à la grandeur de la ville.

### **Réductions des GES et Plan climat**

Pour être cohérent quant à ses engagements vis-à-vis de l'urgence climatique, le conseil municipal a adopté des cibles de réduction des GES qui nous mettent sur la piste de la carboneutralité à l'horizon 2050. Pour y arriver, un volumineux Plan climat a été adopté au dernier conseil municipal afin de mettre en branle les moyens et chantiers qui nous permettront d'atteindre ces objectifs ambitieux, mais absolument nécessaires. Il appartiendra au prochain conseil de donner suite à ces décisions lors de l'étude budgétaire, mais le conseil sortant a choisi de procéder immédiatement avec la mise en place d'un Bureau de la transition écologique, qui sera responsable

de préparer l'année de démarrage de cet ambitieux plan quinquennal visant à réduire nos émissions de GES.

### **Gestion des matières résiduelles**

Grâce à une augmentation importante et courageuse des exigences et de la couverture en matière de compostage, de recyclage et de réemploi, Gatineau est maintenant la grande ville du Québec où la production de déchets par habitant est la moins élevée, soit 100 kg de moins par personne que la ville occupant le deuxième rang. Gatineau est la seule grande ville du Québec à offrir le compostage à toutes ses unités résidentielles.

De façon à poursuivre la réduction des déchets, un plan d'optimisation du réseau d'écocentres a été mis en place pour faciliter l'accès aux citoyens, augmenter la performance et assurer une équité de service sur l'ensemble du territoire. Cela a notamment conduit au déploiement d'écocentres mobiles à Aylmer et Buckingham, et à la construction éventuelle d'un écocentre permanent dans le secteur ouest.

### **Gestion de l'eau**

Le financement d'un programme ambitieux d'élimination des fuites, la modernisation de toutes nos usines d'eau et l'élaboration d'un programme d'élimination des surverses nous élèvent au deuxième rang des grandes villes du Québec en matière de faible consommation d'eau.

### **Protection et aménagement des berges**

La rue Jacques-Cartier a fait l'objet d'un projet multidisciplinaire majeur de réaménagement, dont les principaux objectifs étaient de stabiliser et de naturaliser les berges tout en optimisant la sécurité des déplacements actifs et en mettant en valeur le potentiel récréotouristique et le paysage. En 2018, ce projet a été lauréat des Grands Prix du génie-conseil québécois.

### **Agriculture urbaine**

La Ville s'est dotée d'une première politique d'agriculture urbaine qui fait place, notamment, à l'apiculture et aux petits élevages en milieu urbain, deux initiatives qui ont connu un très fort succès en projet-pilote, et qui ont donc été pérennisées. Un second plan d'action ambitieux a été adopté lors du conseil municipal d'octobre pour guider les actions des prochaines années.

Les critères d'aménagement des jardins communautaires ont aussi été assouplis considérablement et les ressources ont été augmentées pour répondre à la demande croissante en la matière.

### **Diverses initiatives**

Différentes prises de position ont été adoptées au fil des ans pour influencer des décisions relevant d'autres paliers de gouvernement; pensons notamment à l'opposition au projet d'oléoduc Énergie Est, à la remise en question du projet d'entreposage de déchets nucléaires à Chalk River, à la déclaration de l'urgence climatique, etc.

## **Notre bilan en matière de finances**

### **Rétablir la confiance envers les municipalités**

Alors que le Québec sortait de la commission Charbonneau en 2013, il fallait restaurer la confiance envers la capacité des institutions publiques de dépenser sans se faire escroquer. Nous avons procédé à l'analyse des contrats municipaux octroyés aux firmes de génie-conseil entre 2003 et 2013 et mis en place une série de mesures de contrôle pour resserrer notre surveillance, en travaillant avec des firmes externes comme KPMG lorsque nécessaire. De plus, nous n'avons jamais hésité à envoyer des dossiers à l'Unité permanente anticorruption pour qu'ils soient analysés.

Gatineau a aussi demandé avec insistance au gouvernement du Québec d'obtenir des outils législatifs lui permettant de récupérer les sommes volées aux contribuables gatinois par les firmes condamnées pour collusion.

Finalement, nous avons déposé les contrats municipaux en données ouvertes sur les sites appropriés.

### **Le vaste chantier de la diversification des revenus des villes**

Les villes sont au front face aux défis de notre époque, mais avec des outils fiscaux d'un autre siècle. La très forte dépendance des villes à l'impôt foncier, une des plus importantes dans le monde, les incite à prendre de mauvaises décisions. Par exemple, si nous voulons avoir la moindre chance de faire face à l'urgence climatique, il faut sortir les villes d'un système fiscal qui les encourage à s'étaler plutôt qu'à se densifier, donc les aider à diversifier leurs revenus.

Depuis 2013, Gatineau a pris le taureau par les cornes. Nous avons adopté un premier plan de diversification des revenus, qui a mené à l'adoption de plusieurs mesures intéressantes. Un second plan de diversification devrait être adopté rapidement dans le prochain mandat, un document à cet effet ayant été déposé au conseil par le maire.

Gatineau a aussi mené la bataille pour que les municipalités québécoises puissent adopter un puissant outil d'écofiscalité, soit les redevances de développement, efficaces du point de vue de l'environnement, mais contestées par les lobbys de l'immobilier. Les changements législatifs nécessaires pour nous appuyer sont venus trop tard, mais la bataille continue et un nouveau règlement sera adopté prochainement.

Mais le véritable changement, celui qui transformera la fiscalité des villes, doit venir de Québec. Dans le dernier pacte fiscal avec les municipalités, le gouvernement a accepté pour la première

fois le principe du partage des revenus associés à la croissance d'un point de TVQ. C'est un début timide, mais néanmoins historique : nous avons le pied dans la porte et les revenus augmenteront chaque année. Il y a beaucoup de Gatineau dans cette avancée majeure que plusieurs croyaient absolument impossible il y a quelques années. Il faut absolument poursuivre le chantier de la réforme fiscale, un chantier déterminant pour la capacité des communautés de faire leurs propres choix.

### **Poursuivre le rattrapage dans nos infrastructures tout en investissant dans les services à la personne**

Comme toutes les villes du Québec, Gatineau souffre d'un immense déficit de plus de 1,3 milliard dans l'entretien des infrastructures. Ce déficit a été creusé au fil des dernières décennies par des élus qui gelaient les taxes ou en limitaient la hausse juste assez pour construire quand même des infrastructures (ça paraît bien), mais sans augmenter l'assiette fiscale permettant de les entretenir dans l'avenir (ça paraît juste dans longtemps!).

Nous avons refusé de refaire les erreurs du passé. Nous avons maintenu depuis huit ans une taxe dédiée aux infrastructures, taxe qui nous a permis d'investir plus que jamais dans nos infrastructures, tout en augmentant l'assiette fiscale qui nous permet de les entretenir. L'augmentation des investissements dans les infrastructures s'élève à environ 30 % en moyenne depuis 2013, et à plus de 70 % dans le pavage seulement.

Nos responsabilités incluent aussi les infrastructures de services à la personne, qui ont longtemps été considérées comme du superflu. Ce n'est plus le cas désormais. Nous avons commencé à remettre à neuf tous nos arénas, construit des centres communautaires, fait les premiers investissements dans les bibliothèques depuis la fusion, remplacé la piscine Jack-Eyamie, etc. Au lieu de consacrer la totalité des nouveaux revenus municipaux aux infrastructures traditionnelles, nous avons réservé un minimum de 15 % des nouveaux fonds aux services à la personne. C'est un changement de culture important.

Ce changement se fera aussi sentir dans le prochain Plan financier à long terme, dont les travaux s'amorceront sous peu. Il s'agit d'un exercice fondamental qui a le potentiel d'influencer les choix budgétaires pour plusieurs années. Nous inclurons, cette fois, en plus des dimensions financières et comptables et d'un regard sur nos infrastructures dites « de service à la propriété » (aqueducs, égouts, asphalte, etc.), l'analyse des besoins en services à la personne et le rôle de la Ville en appui

à la communauté. Une attention toute particulière sera accordée à la diversification des revenus, ici aussi.

### **Une gestion rigoureuse des finances municipales**

Dès 2013, nous nous sommes donné des objectifs clairs, dont plusieurs sont inspirés de la démarche du Plan financier à long terme. Qu'il s'agisse de nos cibles de limite de la croissance annuelle des dépenses, des indicateurs de la dette, du pourcentage d'infrastructures payées au comptant, Gatineau se compare très avantageusement aux grandes villes du Québec, quand nous ne sommes pas loin devant. Depuis quelques années, nous avons adopté les plus faibles hausses de taxe depuis 2005.

Nos efforts ont permis de dégager plusieurs millions d'économies récurrentes et de réviser de nombreuses pratiques dans notre organisation. La responsable de la firme RCGT qui a fait le bilan de nos actions a affirmé: « Ce qui s'est passé depuis trois ans à Gatineau est magistral, c'est majeur dans une organisation comme la vôtre. [...] L'organisation a vraiment évolué. C'est assez impressionnant ce qu'on constate. »

Nos investissements massifs dans nos infrastructures informatiques ont aussi permis de faire des économies et, surtout, d'améliorer de façon importante notre efficacité, notamment celle du Service de l'urbanisme, qui fonctionnait encore en « mode papier » jusqu'à tout récemment.

## **Notre bilan en matière de gouvernance**

### **Clarifier les orientations**

En 2013, un rapport confidentiel de RCGT concluait essentiellement que la planification stratégique n'influçait pas l'organisation municipale, un constat extrêmement sévère. En d'autres termes, cela voulait dire que les orientations des élus influçaient peu l'organisation. Après avoir rendu public ce rapport, nous nous sommes attelés à la tâche de redonner aux élus et à la population la place qui leur revenait dans le fonctionnement de la Ville.

Nous avons d'abord adopté un programme du conseil, soit la mise en commun du programme du maire et de l'ensemble des élus, puis nous avons donné à l'administration le mandat d'en planifier la réalisation et de rendre compte de son évolution. Grâce à l'arrivée au conseil d'un maire issu d'un parti politique, c'était la première fois que l'administration devait composer avec un programme aussi vaste, couvrant à peu près tous les champs d'action municipaux.

Nous avons également mis en place des mécanismes confiant aux élus, et non à l'administration, le soin d'ajuster les priorités en fonction de la réalité courante.

### **Donner de la place aux élus**

Nous avons ouvert un vaste chantier sur la gouvernance et repensé plusieurs processus, notamment la préparation des ordres du jour par l'exécutif, la refonte des comités et des commissions et l'augmentation des pouvoirs des présidents et présidentes de comités et commissions en vue de leur permettre d'influencer la conduite des dossiers. De façon générale, l'objectif était d'inclure davantage d'élus plus en amont dans les processus, afin que les élus soient interpellés lors de chaque choix stratégique les concernant.

Nous avons aussi fait modifier la charte de la Ville pour créer le poste de président ou de présidente de l'exécutif, une fonction exercée jusque-là par le maire. Cette décision a permis à un élu autre que le maire de consacrer beaucoup plus de temps aux dossiers administratifs : gestion des ressources humaines, gestion des contrats, déneigement, voirie, etc. La création de ce poste à elle seule a permis aux élus de jouer un rôle beaucoup plus grand dans la supervision des opérations, et donc, dans la réponse aux plaintes des citoyens.

La présidence du conseil a aussi vu ses responsabilités augmenter. Alors que le protocole, l'éthique, l'accès à l'information par les élus et les services offerts aux élus relevaient du maire, ces responsabilités ont été transférées en grande partie à la présidence du conseil. Il restera à officialiser ces pratiques.

Dans les commissions, plusieurs changements ont été apportés pour permettre aux présidences de jouer leur rôle efficacement. Alors qu'elles devaient auparavant se contenter de présider les rencontres, leur mandat est maintenant délimité par le programme du conseil. Elles décident maintenant des ordres du jour, ont accès aux documents à l'avance et reçoivent des bilans de l'évolution des dossiers. Il reste du travail à faire, mais nous cheminons bien vers notre objectif de faire des comités et commissions de véritables outils permettant à la Ville d'être branchée sur la communauté et aux élus et à la communauté d'influencer positivement l'organisation.

Plusieurs autres changements importants sont venus faciliter ou, dans certains cas, simplement permettre le travail des élus au fil des ans : accès aux documents plus en avance, réduction considérable des résolutions arrivant en « papillon », officialisation des liens avec les directions des centres de services, etc.

Finalement, la refonte de la gouvernance nous a aussi permis de mettre en place les « avis de proposition », une façon de structurer les étapes selon lesquelles les élus peuvent proposer de nouvelles actions en cours de mandat au conseil. Ces étapes permettent ainsi aux élus d'avoir au moins un avis préliminaire de l'administration et du comité exécutif avant de prendre la décision d'aller de l'avant ou pas avec une proposition.

Nous avons aussi adapté le mode de rémunération des élus pour réduire les écarts entre les mieux et les moins payés d'entre eux, et ce, en respectant l'enveloppe actuelle des salaires.

### **Avoir la capacité d'influencer le processus budgétaire**

Dans le même ordre d'idée, le processus de préparation du budget a aussi été considérablement bonifié au fil des ans. Alors qu'il était auparavant assez difficile pour les conseillers d'influencer ce processus de préparation avant la semaine d'étude du budget, plusieurs étapes préalables ont maintenant été ajoutées. Plusieurs mois à l'avance, chaque élu peut faire part de ses demandes budgétaires, sur lesquelles l'administration apporte un éclairage et des recommandations. C'est le comité exécutif qui tranche finalement afin de déterminer si tel ou tel élément doit faire partie de la proposition de budget en préparation, en expliquant ses choix aux élus concernés. Ce changement majeur est une autre contribution à la valorisation du rôle des élus.

De plus, alors que l'analyse des demandes provenant des services se faisait auparavant uniquement au sein de la direction générale, l'exécutif rencontre maintenant les directions de la Ville pour mieux évaluer les priorités administratives.

Enfin, lors du dernier budget, 17 élus sur 19 ont fait un discours du budget. Durant le mandat 2009-2013, quand le maire actuel était conseiller de district, il était la plupart du temps la seule personne, avec le maire d'alors, à faire un discours. Le budget n'est plus un moment d'intendance, comme le disait Pierre Bergeron, ancien chroniqueur au *Droit*, mais bien un moment important de la vie politique.

### **Lors des catastrophes, l' élu est l'ultime responsable de sa communauté**

Gatineau a connu plus que sa part de catastrophes naturelles au cours des dernières années. Nous avons la grande chance chez nous de compter sur une organisation dans laquelle la culture de sécurité civile est bien implantée, et ce, depuis plusieurs années. Pourtant, au moment des inondations de 2017, les élus et leur rôle en situation de crise étaient les grands absents des plans d'action. Les crises que nous avons traversées nous ont permis de roder nos façons de faire et de définir les rôles et responsabilités de tout un chacun, notamment la place que les élus doivent occuper dans la gestion de crise, le maire au premier chef. L'adoption du Guide sur le rôle des élus lors d'une situation d'exception sera un legs important pour s'assurer que celles et ceux qui portent la responsabilité ultime, les élus, ont accès à tout le nécessaire pour faire leur travail et assumer leurs responsabilités.

## **Notre bilan en matière de leadership pour Gatineau et l'Outaouais**

### **La défense de l'Outaouais**

Gatineau a contribué à mobiliser la région pour bâtir la force politique de Gatineau et de l'Outaouais :

- Prises de position lors de tous les budgets et de toutes les élections fédérales et provinciales;
- Création du Front régional et élaboration du Dossier Outaouais, une initiative qui rassemble la société civile et décrit les rattrapages à faire en Outaouais dans plusieurs domaines;
- Obtention d'une résolution de l'Assemblée nationale reconnaissant le sous-financement chronique de l'Outaouais dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la culture depuis des décennies;
- Mise en place, avec l'Observatoire du développement de l'Outaouais, d'un mécanisme d'évaluation annuel des actions gouvernementales pour que ces bonnes intentions se transforment en résultats concrets;
- Mobilisation, conception et mise en place d'une instance régionale de concertation, qui est devenue l'Assemblée régionale de l'Outaouais.

### **Une voix forte pour Gatineau et pour les municipalités du Québec**

Gatineau a développé une présence forte et appréciée au sein des instances de l'UMQ, notamment grâce à la présidence du caucus des maires des grandes villes, assumée par le maire de Gatineau depuis 2017. Parce qu'elle donne accès à plusieurs lieux de pouvoir, c'est une fonction stratégique pour influencer la relation entre les municipalités et le gouvernement du Québec. Gatineau a en outre accueilli trois fois les assises de l'UMQ depuis 2013, soit en 2014, en 2018 et en 2021, de façon virtuelle.

Gatineau a été au cœur des débats qui ont mené à l'adoption d'une loi sur l'autonomie municipale ainsi qu'au transfert aux villes d'une partie des revenus de la TVQ. Dans ces deux cas, le résultat touche directement les Gatinois : on réduit la dépendance de Gatineau à l'impôt foncier et on allège la bureaucratie à laquelle Gatineau doit se buter dans ses interactions avec Québec.

Gatineau a su défendre ses intérêts et ses principes dans plusieurs autres grands dossiers nationaux, notamment :

- La crise du logement, où les interventions répétées et concertées de l'alliance Gatineau, Montréal et Québec ont contribué à mettre en lumière l'urgence de la situation et à augmenter les investissements;

- Les lois et les programmes adoptés dans la foulée des inondations de 2017 et 2019, qu'il s'agisse de l'amélioration de l'indemnisation offerte aux sinistrés ou de l'aménagement du territoire;
- La réforme essentielle des régimes de retraite des employés municipaux;
- La légalisation du cannabis, pour laquelle la position rigoureuse de Gatineau a permis d'apporter des correctifs aux mesures gouvernementales;
- La dénonciation de l'absurde décision du gouvernement du Québec de faire financer les terrains du ministère de l'Éducation par les villes;
- La signature d'une entente de collaboration Gatineau-Montréal dans plusieurs domaines d'intérêt commun.

Le leadership de Gatineau s'est illustré de plusieurs autres façons, notamment par la présidence de la première mission économique de l'UMQ, par la mise en place, par notre président, d'un regroupement des présidences de conseil des grandes villes, ou encore par l'invitation à participer à de nombreux colloques, conférences et tables rondes sur le mieux vivre ensemble, l'immigration, la réforme municipale ou encore la prévention de la radicalisation.

### **Fédération canadienne des municipalités**

Du côté de la FCM, que ce soit par la présence du maire au caucus des maires des grandes villes, son rôle comme porte-parole francophone de l'organisation dans certains dossiers, ou l'élection d'un conseiller du conseil municipal de Gatineau au CA de la FCM, Gatineau s'est aussi donné des outils pour se faire entendre sur la scène fédérale, en particulier dans le domaine du logement, des infrastructures et du transport en commun.

### **Bâtir une relation avec Ottawa**

Nous avons connu un rapprochement sans précédent avec la Ville d'Ottawa grâce à la mise en place de canaux de communication, d'abord entre les maires eux-mêmes, puis entre leurs cabinets et les équipes administratives. Plusieurs dossiers menés en commun ont symbolisé ce rapprochement et la force qui en résulte, notamment l'obtention pour chacune des villes d'un siège au CA de la Commission de la capitale nationale, des sorties en faveur de demandes conjointes en campagne électorale fédérale, la signature d'une entente historique dans le domaine du transport et la coordination réussie dans des dossiers de très grande envergure comme le projet de tramway.

Ce rapprochement s'est aussi remarqué entre les organisations des deux rives dans plusieurs domaines lors de différentes démarches concertées, notamment dans les domaines du développement économique, du tourisme et du transport.

### **Bâtir une relation avec la CCN**

La relation avec la CCN a aussi été métamorphosée. L'obtention d'un siège au conseil d'administration, un gain historique, a été extrêmement utile pour établir des liens constants et durables entre les individus, mais également entre les organisations. La capacité de créer des consensus, notamment dans le dossier du tramway, illustre bien ces avancées.

### **Conclusion**

Une des clés de ces avancées aura été la création du poste de conseiller aux relations intergouvernementales, un poste qui a permis de structurer et de renforcer la capacité de Gatineau de se faire entendre et de défendre ses intérêts auprès des ministères, des organismes institutionnels et des partenaires. L'autre clé de ces avancées aura été la création du poste de président ou présidente de l'exécutif. La gestion des opérations municipales ne relevant plus uniquement du maire, ce dernier a pu consacrer une plus grande part de son temps à faire valoir des revendications au nom de Gatineau.

De façon générale, nous avons atteint une certaine maturité dans l'évolution de la Ville : nous ne laissons plus les autres décider à notre place. Alors que plusieurs étaient souvent sceptiques, nous avons obtenu des gains dont nous n'aurions autrefois même pas rêvé : le transfert d'une partie de la TVQ, un projet de loi sur les régimes de retraite, un autre sur l'autonomie municipale, un projet de loi privé pour le complexe quatre glaces, le financement par Québec (et bientôt par Ottawa!) d'un projet de tramway, et j'en passe. Nous défendons nos positions et nos réalités locales, et cela nous donne des résultats.

## **Notre bilan en matière de logement**

### **Remettre le dossier de logement au sommet des priorités**

Depuis huit ans, le conseil s'est attaqué à la crise du logement avec tous les moyens à sa disposition.

Au début du premier mandat, nous avons inclus le dossier de logement dans le programme du conseil pour le remettre à l'avant-scène. Il a d'abord fallu multiplier les efforts pour documenter les besoins en logement et demander l'octroi de plus d'unités. La première année fut une année record dans les investissements en logement avec l'attribution de 280 unités, alors que 250 unités ont été attribuées l'année suivante.

Des rencontres ont été mises en place afin de favoriser une écoute plus active des groupes impliqués dans le logement et des organismes du milieu pour améliorer les processus d'approbation des projets de logement en lien avec les exigences de la société d'habitation du Québec (SHQ). Le dépôt du rapport Baril, de la SHQ, sur les relations entre les groupes impliqués dans le logement et l'Office municipal d'habitation a été utile pour rapprocher les parties et renouveler les façons de travailler avec les organismes œuvrant pour les personnes en difficulté. S'en est suivi le dépôt du premier rapport de plaintes sur la salubrité et l'entretien des habitations et des logements, qui a permis de brosser le portrait de la situation à Gatineau.

La Ville a créé un programme de rénovation résidentielle pour les propriétaires des vieux quartiers et assuré la pérennité des coopératives d'habitation par le renouvellement des baux emphytéotiques. Nous avons ouvert au public des séances de la Commission permanente sur l'habitation et renouvelé la composition des membres pour leur donner l'occasion de s'exprimer sur leurs besoins concrets. Enfin, nous avons clarifié et assoupli la réglementation de zonage pour les projets de logements abordables avec du soutien communautaire.

L'inclusion de logements abordables dans les projets privés est dorénavant intégrée à la politique d'habitation de la Ville de Gatineau. Gatineau a également fait adopter un amendement à la loi 122 qui donne le droit aux villes, par règlement, d'imposer l'inclusion de logements abordables dans les projets privés.

### **Parler d'une voix forte avec les homologues**

Lors des rencontres de l'UMQ et de la FCM, les maires et mairesses ont l'occasion de faire valoir les défis rencontrés par leur municipalité, mais aussi de s'allier pour faire des représentations

auprès des autres paliers de gouvernement. Gatineau a beaucoup utilisé ces forums pour mettre le dossier du logement de l'avant.

En 2017, Gatineau a signé une entente de coopération et de partenariat avec la Ville de Montréal. Cette entente vise une collaboration entre les deux villes québécoises sur des questions d'intérêts communs et du partage d'expérience dans plusieurs dossiers, notamment ceux du logement. Montréal et Québec connaissent une pénurie de logements abordables aussi grande qu'à Gatineau et les trois maires ont fait de nombreuses revendications publiques ensemble, avec succès, afin d'obtenir la signature de l'entente Canada-Québec sur le logement. Gatineau a également adopté une déclaration d'urgence sur le logement. Finalement, nous avons demandé un changement à la charte de Gatineau pour l'obtention d'un droit de préemption et nous allons procéder à l'adoption d'un règlement d'inclusion, en concertation avec les partenaires de la communauté.

### **Lutte à l'itinérance et à la pauvreté**

La lutte à l'itinérance est étroitement liée à la profonde crise du logement vécue à Gatineau. Pour la première fois de son histoire, la Ville a adopté un cadre de référence municipal sur l'itinérance, doté d'un budget de réalisation de 689 000 dollars sur 3 ans, car Gatineau a la ferme conviction que les personnes en situation d'itinérance ont des droits et sont des citoyens à part entière.

Le développement de ce cadre de référence municipal sur l'itinérance a permis de clarifier et de positionner le rôle de la Ville de Gatineau en matière d'itinérance sur son territoire, de définir la portée de l'intervention municipale en contexte d'itinérance et, enfin, de structurer et de formaliser les collaborations internes à la Ville de Gatineau. Le porteur de dossier demeure évidemment le Centre intégré des services sociaux de l'Outaouais, mais Gatineau reconnaît et assume sa part de responsabilité dans ce dossier et démontre sa volonté de trouver des solutions. L'objectif de Gatineau est de participer à la réinsertion sociale et à la stabilité résidentielle des personnes en situation d'itinérance.

Dans le même ordre d'idée, la Ville s'est aussi dotée d'un Plan d'action local pour l'inclusion économique et la participation sociale de Gatineau, ce qui a notamment mené au financement de plusieurs initiatives communautaires s'y rattachant.

## **Notre bilan en matière de sports et de loisirs**

### **Adoption d'un ambitieux plan de développement du plein air urbain**

Nous avons adopté, financé et commencé à mettre en œuvre le premier Plan de développement du plein air urbain de la Ville de Gatineau. D'une valeur de 2 685 000 dollars, le plan a été élaboré après une consultation menée auprès des partenaires et des organismes œuvrant dans le domaine et d'une consultation publique qui a attiré plus de 600 participants. Cette démarche a comme objectif de développer et d'améliorer la vision, l'accessibilité, les partenariats, les investissements et les réseaux.

Nous voulions inscrire le plein air urbain dans l'ADN même de Gatineau. En effet, forte de sa position géographique, Gatineau est l'endroit parfait où pratiquer plusieurs activités de plein air. Elle offre déjà 300 km de pistes cyclables ou multifonctionnelles, plus de 360 parcs et espaces naturels, deux lacs, quatre rivières majeures et une vingtaine de sites de plein air aménagés et potentiels. Dorénavant et pour toujours, quand les gens de l'extérieur parleront de nous, le plein air urbain sera une de nos caractéristiques reconnues.

### **Plan d'intervention et de maintien des actifs des arénas**

Nos arénas étaient, et certaines sont toujours, dans un piteux état. Après avoir effectué un diagnostic de nos infrastructures, nous avons entrepris un grand chantier de révision de notre politique de maintien des arénas et adopté un plan d'intervention.

Nous avons investi dans les arénas des secteurs d'Aylmer et de BMA pour augmenter leur durée de vie. Nous avons maintenant 3 glaces communautaires neuves et un amphithéâtre de 4 000 sièges, neuf lui aussi, dans le secteur est de la Ville. Le projet de construction de quatre glaces dans le secteur ouest a été adopté et le site a été choisi. Les travaux de préparation d'un appel d'offres pour la construction pourront débuter après les approbations budgétaires de décembre.

### **Amphithéâtre : un modèle d'affaires unique au Québec**

Depuis toujours, les administrations publiques assument tous les coûts dans les dossiers d'amphithéâtre. Grâce à l'entente conclue, la Ville partage les coûts avec un partenaire à but non lucratif de la région, qui a investi dans la construction et qui assume tous les risques liés à la gestion. Enfin, du fait de sa nature même d'entreprise d'économie sociale, VMSO devra réinjecter l'ensemble de ses profits dans l'infrastructure et dans sa mission.

### **Terrains synthétiques**

La demande des citoyens étant constante et la pratique du soccer étant devenue très populaire, puisque ce sport est souvent moins coûteux que les activités sur glace, la Ville devait adapter son offre de services. Dans les dernières années, Gatineau a multiplié l'installation de terrains synthétiques dans les différents secteurs de la ville :

- Université du Québec en Outaouais
- Complexe sportif Mont-Bleu (secteur de Hull)
- École secondaire Hormisdas-Gamelin (secteur de Buckingham)
- École secondaire Le Carrefour (secteur de Gatineau)
- Centre Branchaud-Brière (secteur de Gatineau)
- École secondaire Grande-Rivière
- Parc D'Arcy-McGee-Symmes

### **Palestre**

Depuis 2016, les gymnastes de Masson-Angers bénéficient d'une installation consacrée à la pratique de leur sport. La relocalisation des cours de gymnastique, qui avaient lieu depuis 1989 à l'école secondaire Hormisdas-Gamelin, dans un local situé sur le chemin de Montréal-Est, a permis aux gymnastes de bénéficier d'un plus vaste espace et à l'école de retrouver la pleine utilisation de son gymnase.

Aux palestres des centres sportifs de Gatineau et de Masson-Angers, s'ajoutera prochainement une nouvelle palestre dans le secteur ouest de la ville.

### **Parc à chiens**

Plusieurs avancées majeures ont été réalisées concernant les services offerts aux propriétaires de chiens durant les huit dernières années, notamment l'aménagement d'une aire d'exercice canin à Aylmer, et d'une autre à Buckingham. Des changements à la réglementation ont aussi été faits dans le but de favoriser la création de parcs à chiens de proximité dans tous les districts de la ville. Et enfin, la mise aux normes provinciales de trois sites fait en sorte qu'ils seront éventuellement clôturés pour que les propriétaires de chiens puissent continuer à y promener leurs compagnons sans laisse.

### **Jeu dans la rue**

Finalement, Gatineau est la première grande ville au Québec à se prévaloir de la possibilité maintenant offerte par le gouvernement du Québec de permettre officiellement le jeu dans la rue. Un dossier qui semble simple et anodin de prime abord, mais qui a encore une fois demandé

énormément de travail, notamment pour forcer Québec à réviser les règles bureaucratiques inutilement compliquées qui nous étaient initialement imposées, et pour faire prévaloir le gros bon sens.

Il y a aussi eu plusieurs autres investissements de moindre envergure, mais qui font des différences importantes pour la qualité de vie des familles et des gens, notamment : l'ajout de jeux d'eau un peu partout sur le territoire, la prolongation des heures d'ouverture des piscines et des pataugeoires, des investissements importants pour remplacer la piscine Jack-Eyamie ou maintenir certaines autres piscines ouvertes, l'oxygénation du lac Beauchamp, ainsi que la bonification de l'offre de services de camps de jour à Aylmer.

## **Notre bilan en matière de transparence – communications et médias**

### **Transparence : vaste changement de culture**

Dès le début du premier mandat, la consigne a été donnée de multiplier les redditions de comptes aux citoyennes et citoyens, notamment en améliorant l'accès au maire, aux fonctionnaires et à l'information en général, en fonction du principe que les journalistes sont des partenaires et non des adversaires.

La « ligne média », une méthode de communication avec les journalistes dénoncée par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec, a été abolie. Une ligne 24/7 pour les journalistes a été mise en place au Service des communications et un responsable des réseaux sociaux a été embauché pour informer la population des actions et des activités municipales. Un blogue du maire a été mis en place pour que les citoyennes et citoyens y trouvent ses discours importants et des réactions sur l'actualité.

Le maire s'est rendu disponible chaque semaine pour des points de presse, presque systématiquement tous les mardis (plénier) et mercredi (exécutif), en plus d'entrevues sur des dossiers d'actualité en cours de semaine. La mairie a également établi une tradition de bilans de fin et de début de saison politique : avant les fêtes de fin d'année, au retour des fêtes, avant l'été, à la rentrée d'automne et avant et après un budget. En conséquence, le maire de Gatineau est devenu, et de loin, la personnalité politique la plus médiatisée de la région, tous paliers de gouvernement confondus. Dans le second mandat, grâce à la création du poste de président de l'exécutif, l'accès à l'information est resté le même, mais le maire a été libéré d'une partie de ses obligations de porte-parole.

Fait unique, le maire fera, pendant près de mille jours, tout le premier mandat, un compte-rendu quotidien de sa journée sur sa page Facebook. Le maire produira également des capsules vidéo pour vulgariser des enjeux d'actualité, en particulier les enjeux budgétaires.

Du côté des services, le Service de l'urbanisme a vulgarisé ses avis publics, et les documents du Comité consultatif d'urbanisme sont dorénavant rendus publics avant les séances du conseil municipal (ils étaient auparavant rendus publics après le vote du conseil) pour que les citoyens puissent y avoir accès avant les votes.

Du côté du conseil, la webdiffusion des séances du conseil, du comité plénier, du comité exécutif (unique au Québec) a été maintenue, et c'est maintenant aussi le cas pour les séances des comités et commissions. La semaine des discussions budgétaires, tenues en général à huis clos dans les

grandes villes du Québec (quand elle existe), se fait en public et les médias comme les citoyens ont accès à tous les documents des élus (sauf ceux relevant des ressources humaines). Le président de l'exécutif se rend disponible tous les jours pour commenter les travaux du jour et le maire, à la fin de la semaine. Ce type d'exercice est aussi unique au Québec.

Les huis clos, donc des rencontres officielles où il se prend des décisions, ont été encadrés. Des règles précises et publiques ont été fixées par le conseil pour que des rencontres puissent se tenir à huis clos : dossiers de ressources humaines, dossiers juridiques, gestion contractuelle, etc. Parce que les élus ont besoin d'espaces de travail à huis clos pour comprendre un dossier et poser toutes sortes de questions aux fonctionnaires, et ce, avant que le dossier en question ne devienne public, nous avons instauré des rencontres de travail. Aucune décision ne peut être prise durant ces rencontres. Les ordres du jour de ces séances de travail sont toutefois publics.

### **Réforme du Service des communications de la Ville**

Le maire, en tant que porte-parole de Gatineau, donc le principal communicateur de la Ville, a demandé que les communications municipales soient plus proactives. Il s'agissait non seulement de rapporter les actions municipales, mais aussi de nourrir constamment les médias dans tous nos domaines d'activité, de faire nous-mêmes le suivi de la progression des dossiers importants et de tenter de prévoir les enjeux difficiles. L'objectif était de préserver la crédibilité municipale et d'augmenter le sentiment de fierté des citoyennes et citoyens ainsi que celui du personnel.

Des orientations stratégiques en ce sens ont été élaborées dans le cadre d'une politique des communications. En plus d'augmenter le sentiment de fierté et d'appartenance à la Ville, cette politique vise à positionner Gatineau comme le leader de l'Outaouais et comme une des villes d'influence au Québec. La politique inclut des stratégies comme l'élaboration d'un plan de communication sur mesure pour les différentes communautés gatinoises, la tenue de dossiers contenant « l'histoire » d'un dossier (l'évolution du contenu, le budget associé, les changements de cap, etc.) et des actions pour contrecarrer la désinformation, les imprécisions, les raccourcis dans certains médias et sur les réseaux sociaux. Enfin, cette politique avait également comme objectif d'inscrire Gatineau dans le réseau médiatique national pour faire connaître nos succès partout au Québec. Une infolettre municipale a été mise en place pour que les décisions du conseil municipal soient transmises aux citoyens mensuellement et électroniquement.

### **Réforme de l'accès à l'information**

Gatineau est à l'avant-garde en matière de transparence, et la création de l'Unité d'accès à l'information, une réforme d'envergure, s'inscrit dans cette tradition. Son objectif est de simplifier les données, d'en faciliter l'accès et de centraliser l'expertise dans le domaine de l'accès. Nous regrouperons dorénavant au sein d'une même équipe spécialisée les ressources humaines responsables de l'accès à l'information du Service de police de la Ville de Gatineau et du Service du greffe, en plus d'y ajouter deux postes. La mise sur pied de l'Unité vise également à développer une meilleure expertise et une plus grande capacité de reddition de comptes, et à être plus proactif. Notre équipe pourra donner des avis, améliorer constamment ses pratiques, ou encore simplement déposer certains documents sur le site de la Ville avant même qu'on les demande. Cette réforme inspirera certainement d'autres villes.

Gatineau a également été une des premières villes au Québec à investir dans les données ouvertes et à se donner une politique à ce sujet, notamment en ce qui concerne les contrats municipaux.

## **Notre bilan en matière de transport**

### **La métamorphose de la STO**

En 2013, la STO était en crise. Le lancement précipité du Rapibus, l'abolition excessive des express, les problèmes de communication récurrents et un désengagement des élus dans la gouvernance figuraient au nombre des problèmes. Pour faire face à la crise, rappelons que le maire a occupé de façon exceptionnelle la présidence de la STO durant les six premiers mois de son premier mandat.

Quelques années plus tard, après la stabilisation du réseau consécutive à l'implantation du Rapibus, grâce à l'amélioration de l'offre de services découlant d'une approche quartier par quartier, à une profonde révision des dépenses et des économies de plusieurs millions réinjectés dans l'offre de service et aux changements importants apportés aux façons de communiquer dans l'espace public, la STO est redevenue une institution reconnue pour son expertise et sa crédibilité.

Au fil des ans, Gatineau est devenue l'une des grandes villes québécoises qui investissent le plus dans leur société de transport collectif, et les résultats en démontrent l'efficacité. Avant la pandémie, Gatineau affichait une croissance d'achalandage du transport en commun parmi les plus fortes en Amérique du Nord, avec des chiffres spectaculaires qui étonnaient même les chercheurs. En transport, c'est l'offre qui influence la demande, il faut donc que les pouvoirs publics soient dynamiques et ambitieux.

### **Transport collectif : se projeter dans l'avenir**

La métamorphose de la STO lui a permis de se projeter dans l'avenir afin de maintenir la croissance phénoménale de son achalandage et d'inciter de plus en plus de gens à faire le choix du transport collectif.

Le programme ÉCHO, qui permet d'offrir un tarif réduit à la clientèle à plus faible revenu, est devenu un modèle et une référence pour les autres sociétés de transport québécoises.

Le prolongement du Rapibus vers le boulevard Lorrain progresse et la station est déjà prête. Des pourparlers sont déjà en cours avec Québec pour les prolongements futurs vers l'est.

À l'ouest, avec le tramway, la STO pilote le plus grand projet d'infrastructure de l'histoire de la ville. C'est sans aucun doute le projet de transport collectif le plus complexe au Canada, en tenant compte des nombreuses parties prenantes des deux côtés de la rivière et du passage en plein cœur de la capitale fédérale. C'est un projet qui apportera la seule solution de transport viable à long terme pour l'ouest de Gatineau, où la circulation est extrêmement difficile, même celle des

autobus. Ce sera aussi un puissant outil d'aménagement urbain tout le long du tracé, de l'ouest jusqu'au centre-ville.

Gatineau est aujourd'hui une ville mature qui est tout à fait en droit d'aspirer à un tel projet. Même si les sceptiques étaient nombreux au départ, la Ville et la STO ont su franchir les étapes et rallier les appuis au fil des ans, notamment ceux de la CCN et de la Ville d'Ottawa. Aujourd'hui, le gouvernement du Québec a confirmé sa participation financière et il ne manque plus que la participation du gouvernement fédéral, ce qui ne saurait tarder.

### **Une collaboration nécessaire**

L'entente sur le transport intervenu en 2017 entre les villes de Gatineau, d'Ottawa et leurs sociétés de transport respectives, une première dans l'histoire, visait d'abord l'arrimage de nos deux systèmes de transport collectif, mais sa portée est beaucoup plus large et symbolise surtout un changement profond en faveur de la collaboration et de la communication.

Une relation solide et de confiance mutuelle avec la Ville d'Ottawa nous a permis de cheminer efficacement dans le dossier du tramway, mais aussi en matière de transport actif et de vélo, par exemple, où nos efforts sont mieux concertés. L'annonce récente de la transformation du pont Chef-William-Commanda, anciennement pont Prince-de-Galles, en lien de transport actif, est un autre des succès à ajouter à cette liste.

### **Gatineau, capitale du vélo**

Le plein air urbain est maintenant, et pour toujours, dans l'ADN de Gatineau.

Adopté à la suite d'une vaste consultation, le plan vélo permettra d'améliorer encore considérablement notre offre. Le budget s'élève à 30,5 millions de dollars et permettra de réaliser 150 kilomètres de liens cyclables jugés prioritaires et d'améliorer la gestion et la qualité des infrastructures existantes. Un coordonnateur vélo a également été embauché.

Aux différentes certifications « Vélosympathique » de Vélo-Québec au fil des ans s'est récemment ajoutée la 1<sup>re</sup> place canadienne pour Gatineau dans le palmarès de l'organisme américain PeopleForBikes; oui, nous sommes maintenant la meilleure ville vélo au Canada! Ces prix et reconnaissances témoignent du succès des nombreux efforts et investissements faits depuis 2013. L'objectif fondamental demeure : augmenter le nombre de personnes qui prennent le vélo pour se déplacer pour des raisons utilitaires, pas seulement récréatives.

### **Un système qui ne pense pas qu'à l'auto**

Un des champs d'action les plus importants des villes est l'aménagement du territoire. Au fil des ans, des projets et des politiques, de nombreuses initiatives ont traduit la volonté d'offrir des options de transport actif sécuritaires pour la population. En rafale :

- L'adoption d'une politique de rues conviviales, qui viendra modifier nos devis pour la conception de rues en fonction du transport actif;
- De nombreux projets permettant d'augmenter la sécurité dans les rues locales et les corridors scolaires;
- L'augmentation des investissements pour le soufflage et le déblaiement des trottoirs en période hivernale;
- Le projet pilote de réseau cyclable blanc;
- La création de liens cyclables majeurs, par exemple sur la rue Saint-Antoine et sur la rue Laurier;
- L'augmentation des budgets et l'ajout de mesures de modération de vitesse;
- L'incorporation immédiate des transports actifs dans les projets majeurs d'infrastructures (réfection des boulevards Saint-Joseph et Notre-Dame, entre autres).

## **Notre bilan en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire**

### **Un service sous très forte pression**

En 2013, le Service de l'urbanisme de la Ville faisait face à plusieurs difficultés d'importance. Dès 2014, un poste de direction déléguée à la gestion du territoire a été mis en place afin d'opérer une réforme de fond en comble du Service, dont les objectifs étaient notamment d'assurer l'uniformité des pratiques et l'application des règlements sur l'ensemble du territoire, d'implanter une approche client, et de simplifier la réglementation. Cette vaste réforme visait aussi à rétablir la confiance du public, de la communauté d'affaires, des élus et de la communauté envers le Service de l'urbanisme et du développement durable (SUDD).

Une réorganisation sans précédent a eu lieu : les descriptions de tâches de pratiquement tous les employés du Service ont été retravaillées et tous les processus d'affaires ont été revus. Cette réforme a eu lieu pendant que le Service continuait à traiter un volume de demandes important dans une ville en forte croissance.

Après la réorganisation, nous avons simplifié la réglementation. De septembre 2015 à septembre 2018, quatre règlements « omnibus » ont été adoptés au conseil municipal, des règlements touchant des centaines de modifications réglementaires : fusion, abrogation, ajout et précision dont l'objectif était toujours le même, simplifier la vie du citoyen. Parallèlement, le SUDD a été informatisé... les dossiers étaient encore en « format papier »! Plusieurs dizaines de types de requêtes ou de permis peuvent maintenant être obtenus en ligne.

Ce changement de culture a créé un effet de guichet unique, soit une approche plus axée sur le citoyen.

En 2019 et 2021, la Ville a battu des records historiques d'émission de permis. Jamais la construction ne s'est portée aussi bien. En juillet 2020, en une seule réunion, le CCU a approuvé plus de logements au centre-ville que tout ce qui a été construit entre 1990 et 2009!

Le Service a aussi été frappé de plein fouet par les conséquences des catastrophes naturelles et de la pandémie. Pendant les réformes, tout en gérant la croissance, il a également accompagné les citoyens durant et après les crises.

### **Du schéma au plan d'urbanisme : plusieurs étapes importantes et des changements fondamentaux**

À travers ces bouleversements, nous avons procédé à l'adoption finale d'un nouveau schéma d'aménagement en 2015, puis abordé le processus de concordance en plusieurs phases, lesquelles

se sont conclues à l'automne 2020 avec l'adoption du nouveau plan d'urbanisme ainsi que du règlement de zonage modifié.

Ce sont des outils réglementaires de première importance qui sont destinés à guider les choix d'aménagements pour plusieurs années, et même plusieurs décennies dans le cas du schéma! Chaque étape a fait l'objet de larges consultations qui ont généré des modifications substantielles et ont bénéficié d'une grande attention de la part des élus, des médias et de l'ensemble de la communauté.

En plus de l'importance intrinsèque de ces documents, nous avons fait le choix de les utiliser de façon ambitieuse et déterminée, notamment pour resserrer la lutte à l'étalement urbain et aux changements climatiques. Ainsi, notre règlement sur les bâtiments verts adopté en janvier 2020 dans le cadre d'une étape de la concordance s'est attiré beaucoup d'attention, puisque Gatineau devenait la première grande ville du Québec à se doter de normes aussi fortes en matière de toits verts.

### **Les meilleurs règlements du monde ne valent pas un vote du conseil**

La vision d'aménagement du territoire que nous avons travaillé à implanter depuis huit ans est plus respectueuse des communautés et de leurs aspirations et plus en phase avec les défis de notre époque, notamment la lutte contre les changements climatiques. Mais même les meilleurs règlements peuvent se défaire avec des votes au conseil municipal... Le conseil a parfois choisi d'autoriser des stationnements en surface malgré notre réglementation, d'autoriser un modèle de développement commercial largement dépassé, de construire en zone inondable, et j'en passe.

Comme élus, nous avons le devoir de veiller à l'intérêt collectif, ce qui peut parfois vouloir dire de renvoyer quelqu'un à la table à dessin, ou de refuser des assouplissements réglementaires. C'est parfois absolument nécessaire de le faire, sinon les meilleurs règlements du monde ne veulent plus dire grand-chose.

## **Notre bilan en matière de vivre-ensemble**

### **Une tradition d'accueil**

La personne immigrante n'arrive pas dans un pays, elle arrive dans une ville, dans un quartier. Les villes ont donc une responsabilité importante dans ce domaine et Gatineau possède une longue tradition d'accueil. L'ancienne Ville de Hull a été la première au Québec à se donner un responsable des relations interculturelles, et Gatineau a été la première à se donner une politique en matière de diversité culturelle. Il existe donc une culture de concertation forte en matière d'immigration. Ce modèle d'accueil est d'ailleurs jugé assez favorablement à l'intérieur et à l'extérieur de Gatineau. Gatineau est le deuxième pôle d'immigration au Québec, après l'agglomération urbaine de Montréal, et compte 88 communautés culturelles.

### **Répondre « présent » pour la crise en Syrie**

En 2015, le gouvernement canadien accueille par centaines des réfugiés syriens. Les gouvernements provinciaux sont mis à contribution et se tournent vers les villes. Gatineau répondra présent, entouré des organismes du milieu. La Ville jouera un rôle de liaison et de soutien auprès des organismes mandatés pour assurer l'accueil et l'intégration des réfugiés. Un comité d'accueil sera formé, chapeauté par l'organisme Accueil-parrainage Outaouais, qui possède toute l'expertise en la matière. Gatineau avait non seulement la capacité économique de venir en aide à des familles durement éprouvées, mais elle en avait également le devoir.

### **Attentat de la mosquée de Québec : un moment décisif**

Janvier 2015, l'attentat de la mosquée de Québec provoque une remise en question dans tout le Québec. Gatineau organise un sommet du vivre-ensemble. Ce genre de dialogue est possible au niveau local parce qu'il se déroule à une échelle humaine. Il s'agissait aussi de l'occasion de se réunir pour échanger, s'écouter, se connaître mieux pour briser des préjugés souvent attribuables à de la méconnaissance.

Le 20 avril 2018, le Sommet s'est tenu et avait plusieurs objectifs : faire un état des lieux du vivre-ensemble à Gatineau et cibler ce qui peut être amélioré et préservé. Ce fut un succès, avec plus de 200 citoyens qui ont participé aux nombreuses tables rondes (nous avons refusé des participants, faute de place). À partir des recommandations du Sommet, un groupe de travail, appelé Table de concertation, composé d'élus et de représentants d'organismes du milieu, a été constitué. Le groupe de travail s'est réuni pour définir un cadre de référence en vue de l'élaboration d'un plan

d'action pour le vivre-ensemble, et pour ensuite aller chercher du financement auprès du gouvernement du Québec.

### **Plan d'action et financement**

Les objectifs de la Table de concertation du vivre-ensemble et de l'immigration s'articulent autour de quatre axes :

- Favoriser le vivre-ensemble et le dialogue constant entre tous les groupes qui constituent Gatineau;
- Mettre en valeur ce qui unit la population gatinoise et faciliter le dialogue sur les enjeux qui nous éloignent les uns des autres;
- Assurer une meilleure cohésion sociale et une plus grande équité;
- Lutter de manière préventive contre la discrimination, la xénophobie, le racisme, la radicalisation, la montée des inégalités, l'isolement et la ghettoïsation.

Dans le cadre de son Programme *Mobilisation-Diversité*, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) a octroyé à la Ville de Gatineau un soutien financier de 400 000 dollars. Cela signifie une augmentation de 235 000 dollars par rapport aux investissements du ministère dans les efforts de vivre-ensemble de la Ville de Gatineau. À cela, le conseil a ajouté le montant de 449 000 dollars en argent (ou en valeur de services de la Ville). Cette entente avec le MIFI a permis de définir les priorités d'action pour le vivre-ensemble, et permettra de réaliser le plan d'action.

### **Rapprochement avec les Premières Nations**

Les travaux entourant le projet de la rue Jacques-Cartier, en 2014, ont marqué un tournant dans la relation entre la Ville et les communautés autochtones. Pendant ces travaux, un site archéologique d'une grande richesse a été découvert, et les recherches ont permis d'établir que la première occupation remonterait à plus de 7 000 ans. Cette découverte a permis à Gatineau et à la communauté de Kitigan Zibi d'établir des relations et de travailler ensemble. Les deux communautés ont planifié ensemble la place Abinan, mot qui signifie « des gens étaient ici », probablement le premier parc municipal au Québec conçu en tous points avec l'accord du cercle des aînés d'une communauté autochtone.

### **L'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador**

Gatineau a posé un geste fort en adoptant une résolution concernant le Plan d'action de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador sur le racisme et la discrimination.

Ce plan d'action propose une série d'actions pouvant être adoptées par les citoyens, des organisations et des institutions de la société québécoise. Le maire de Gatineau est donc le responsable politique des relations avec les Premières Nations, un fonctionnaire a été ciblé comme point de contact administratif avec les Premières Nations, et la communauté Kitigan Zibi Anishinabeg est reconnue officiellement comme interlocutrice et principale partenaire de la Ville de Gatineau en matière de relations avec les Premières Nations. La Ville rendra des comptes régulièrement sur les suivis du plan.

### **Toponymie**

Le Comité de toponymie de la Ville s'est penché sur la dénomination d'un nouveau district (numéro 5) à l'occasion d'un redécoupage de la carte électorale de Gatineau. Le Comité de toponymie a préconisé une démarche de consultation avec la communauté de Kitigan Zibi. Cette collaboration a permis de sélectionner le nom d'origine anichinabée pour honorer la culture et la langue des premiers occupants du territoire de Gatineau. C'est donc le toponyme «Mitigomijokan» qui a été désigné. Ce nom tisse un lien entre les présences autochtone et française sur le territoire. C'est aussi un clin d'œil au toponyme Deschênes, qui désigne le district et l'ancienne ville où est situé le nouveau district. Ce dernier tire son origine des voyageurs et explorateurs français. Ils auraient nommé le lieu « portage des Chênes » en raison des nombreux chênes qui s'y trouvaient. Finalement, la Ville a mis en place un processus de consultation pour changer le nom de la rue Amherst afin de cesser d'honorer un personnage odieux de notre histoire et de donner plus de place à la réalité autochtone dans la toponymie.

